

CPP - Ile-de-France VI

Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière

Président : Nathalie BRION

Vice-Président : Christophe DEMONFAUCON

Magali BOUVIER - Laurent CAPELLE - Micheline DENANCE - Marie-Hélène FIEVET - Anne-Marie FONCELLE - Marie GICQUEL-BENADE - Clarisse GOUDIN - Gilles HUBERFELD - Nathalie JOUNIAUX-DELBEZ - Annie LE FRANC - Christiane LOOTENS - Marie-Cécile MASURE - Michèle MEUNIER-ROTTIVAL - Anne-Laure MORIN - Thang NGUYEN - Benoît ROUSSEAU - Alexia SAVIGNONI - Marie-Pascale SCHULLER - Sophie TEZENAS DU MONTCEL - Dominique VARIN

CPP/81-15 - ID RCB : 2015-A01252-47

Paris, le 5 novembre 2015

Madame le Docteur F. LOT
Unité VIH
InVS
12 rue de Val d'Osne
94415 Saint Maurice cedex

Chère Collègue,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis favorable de votre protocole intitulé :

« Enquête nationale pilote de dépistage des hépatites B et C et de l'infection à VIH par auto-prélèvement à domicile » Etude BaroTest

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, mes salutations distinguées.



Le Président du CPP,
Professeur Nathalie BRION

CPP - Ile-de-France VI

Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière

CPP n° 81-15
ID RCB : 2015-A01252-47

A Paris, le 5 novembre 2015

Le comité a été saisi le : 17 août 2015
d'une demande d'avis pour le projet de recherche intitulé :

« Enquête nationale pilote de dépistage des hépatites B et C et de l'infection à VIH par auto-prélèvement à domicile » Etude BaroTest

- . Protocole BaroTest et annexes 1 à 14 du 3/11/15
- . Liste des investigateurs du 30/7/15

dont le promoteur est : Institut de Veille Sanitaire (InVS)

dont le coordinateur est : Docteur F. LOT

Le comité a examiné les informations relatives à ce projet lors de sa séance du :

4 novembre 2015

Ont participé à la délibération :

Magali BOUVIER - Qualifiée en matière juridique (T)
Nathalie BRION - Thérapeute (T)
Laurent CAPELLE - Neurochirurgien (T)
Christophe DEMONFAUCON - Représentant des associations agréées de malades (T)
Micheline DENANCE - Représentante des associations agréées d'usagers du système de santé (S)
Marie-Hélène FIEVET - Pharmacien hospitalier (T)
Anne-Marie FONCELLE - Qualifiée en matière juridique (S)
Marie GICQUEL-BENADE - Travailleur social (T)
Clarisse GOUDIN - Qualifiée en matière juridique (S)
Nathalie JOUNIAUX-DELBEZ - Psychologue hospitalier (S)
Christiane LOOTENS - Représentante des associations agréées de malades (S)
Marie-Cécile MASURE - Psychologue hospitalier (T)
Michèle MBUNIER-ROTIVAL - Chercheur en génétique (T)
Thang NGUYEN - Médecin généraliste (T)
Marie-Pascale SCHULLER - Pneumologue (S)
Sophie TEZENAS DU MONTCEL - Biostatisticien (T)
Dominique VARIN - Médecin généraliste (S)

LE COMITE A ADOPTE LA DELIBERATION SUIVANTE : AVIS FAVORABLE

Motivation : Le comité a estimé que le rapport bénéfice/risque est acceptable pour les sujets participant à la recherche.

. Conformément à l'article R. 1123-28 du code de la santé publique, le présent avis devient caduque si la recherche n'a pas débuté dans un délai d'un an.



Le Président du CPP
Professeur Nathalie BRION